

## Que conçoit un orthoprothésiste ?

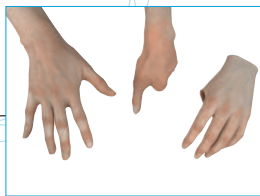
### Exemples de prothèses conçues et réalisées par l'orthoprothésiste

Les prothèses externes remplacent la partie du membre (supérieur ou inférieur) amputé ou incomplet de naissance. Selon le Code de la Santé le travail prothétique de l'orthoprothésiste se traduit ainsi : « Est considérée comme exerçant la profession d'orthoprothésiste toute personne qui procède à l'appareillage orthopédique externe sur mesure avec prise d'empreinte ou moulage d'une personne malade ou handicapée présentant soit une amputation de tout ou partie d'un membre... ».

## Les prothèses



Prothèse pour amputation de l'avant-bras



Prothèse esthétique pour amputation partielle de la main



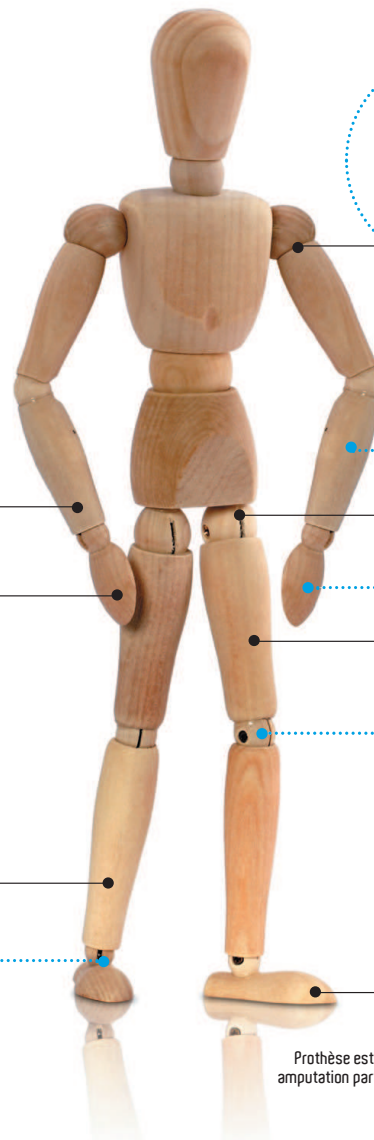
Prothèse spécifique pour la pratique de ski alpin ou de surf des neiges



Prothèse tibiale



Pied prothétique



Emboîture avant-bras



Éléments myoélectriques main



Prothèse pour double désarticulation de hanche



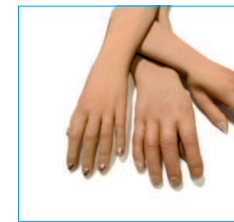
Prothèse pour désarticulation de l'épaule



Prothèse fémorale avec esthétique personnalisée



Emboîture tibiale customisée



Prothèse esthétique membre supérieur



Prothèse esthétique membre inférieur

Prothèse esthétique pour amputation partielle du pied

La multiplicité des matériaux et éléments constitutifs des prothèses conjuguée à la grande variété des cas de patients à appareiller, rend impossible une restitution exhaustive des appareillages conçus et réalisés par l'orthoprothésiste. Cette planche ne permet donc d'en visualiser qu'une infime partie.